



Radar automatique et PV

Par **ppraud**, le **08/08/2014** à **14:43**

Faits:

Ma mere n'a pas le permis.

Elle a immatriculé en son nom la voiture utilisée par mon frère et ma sœur (qui eux ont le permis)

Mon frère a réalisé un petit excès de vitesse (amende normale 90€ + 1 pt sur le permis)

Question:

que doit-elle faire?

payer les 90€ sans rien réclamer en sachant que le point ne sera pas perdu ou contester l'amende (le cas numéro 3 sans dénoncer en consignat les 135€) et en parallèle demander la photo du radar pour prouver que ce n'est pas elle qui est dessus ou faire autre chose.

Merci de votre aide